

Différences

JUIN 1994 - N° 153

EDITO

BLANCS ET NOIRS

A quelques jours d'intervalle, un homme de 76 ans acquiert pour la première fois de son existence le droit de voter et devient aussitôt président de son pays : l'image a quelque chose de saisissant et d'irréel.

Nelson Mandela qui semble cumuler quelques attributs majeurs des légendes merveilleuses, a invité aux cérémonies officielles une personne qu'il aurait pu classer dans le camp des tortionnaires auxquels on ne pardonne pas vingt sept ans d'emprisonnement injustifié : son ancien geôlier!

En ces moments heureux de fin d'apartheid, il est agréable de se rappeler cette phrase qui ouvre le texte de la Charte de la Liberté adoptée par le Congrès du peuple sud-africain le 26 juin 1955 : "L'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, aux Blancs comme aux Noirs, et aucun gouvernement n'est justifié à prétendre exercer l'autorité s'il ne la tient de la volonté de tous". AUX BLANCS COMME AUX NOIRS proclamaient ces hommes et ces femmes noirs sur lesquels s'est exercé un racisme blanc d'une férocité égale à l'ampleur de son pouvoir, de ses moyens et de ses complicités internationales.

Au-delà de la rationalité économique qui a exigé en dernière instance la fin de l'apartheid, comment ne pas voir dans la proclamation de l'égalité par la Charte de la Liberté l'expression d'une valeur spirituelle universelle. Et dans ce qui vient de se passer en Afrique du Sud une véritable révolution. Car, ce qui est banal pour nous, restait à conquérir pour eux.

Chérifa Benabdessadok

MARDI 26 AVRIL LA FIN DE L'APARTHEID

*La fin juridique
de la discrimination raciale
est devenue réalité le 26 avril
en Afrique du Sud.
Marie-Catherine Andréani
rappelle pour Différences
quelques moments-clés
de cet événement qui fera date
dans l'Histoire de cette fin
de siècle.*

Les premières élections non raciales en Afrique du Sud ont eu lieu dans le calme du 26 au 29 avril 1994. Ce qui, il y a peu de temps encore, paraissait inimaginable s'est produit grâce, notamment, aux concessions et aux multiples négociations qu'ont su mener les dirigeants de l'ANC. Fait essentiel aussi, toutes les composantes politiques de l'Afrique du Sud ont finalement participé au scrutin.

Ce scrutin avait pour finalité d'élire à la proportionnelle 400 députés pour l'Assemblée

nationale: 200 sièges issus des listes nationales et 200 issus des 225 listes provinciales (425 sièges). Des 225 sièges des listes provinciales, 90 doivent constituer le Sénat (10 par province) et 135 les Assemblées provinciales. Chaque province aura sa propre assemblée, avec des pouvoirs assez étendus. Une cour constitutionnelle indépendante garantira le respect des lois et des libertés démocratiques. Le Président est directement élu par le Parlement et forme un gouvernement d'unité nationale, où le nombre des postes ministériels est proportionnel au nombre de sièges à l'Assemblée nationale. Ce gouvernement provisoire est élu pour 5 ans et chargé de préparer la future constitution de l'Afrique du Sud.

DIGNITÉ ET ÉMOTION

Malgré les attentats qui ont marqué la veille des élections, des dizaines de milliers d'électeurs sont allés voter, faisant la queue bien avant l'ouverture des bureaux de vote. De nombreuses difficultés ont retardé les opérations électorales : absence de bulletins ou d'urnes qui ont empêché les bureaux d'ouvrir à

Lire la suite page 4

CONFÉRENCE NATIONALE

A l'heure où ce numéro se fabrique, la Conférence nationale du MRAP se prépare activement. L'ordre du jour comporte notamment quatre thèmes de réflexion: 1-Le MRAP et les conditions de la lutte antiraciste en France; 2-environnement international et amitié entre les peuples; 3-Extrémisme et nationalisme; 4-Les transformations nécessaires au Mouvement. Compte-rendu prochainement.

SOMMAIRE

Chrono du mois	p 2/3
Solidarité avec l'Algérie.....	p 2
Appel pour le droit au travail	p 3
Rassemblement à l'ambassade du Rwanda	p 5
Cinq mois d'activités locales.....	p 6/7
De retour du festival de cinéma d'Istanbul.....	p 8
Hommage à Fernande Villaëys	p 9
Interview de Monseigneur Gaillot	p 10/11
Hommage à Pierre Grisvard	p 12
Courrier : à propos de l'ex-Yougoslavie.....	p 12

LA FIN DE L'APARTHEID

Suite de la page 1

temps; l'armée de l'air a même dû transporter des millions de bulletins supplémentaires; les 9 000 bureaux de vote dispersés à travers le pays étaient insuffisants par rapport au nombre de votants; il y a eu une mauvaise répartition des 3000 observateurs internationaux. La plupart ont voulu se rendre dans les endroits supposés les plus difficiles, et certains bureaux n'ont pas eu d'observateur pour contrôler le bon déroulement des opérations. La plus grande confusion a régné au Kwazulu, dans le Natal. Aussi, à la requête de plusieurs partis, la Commission électorale a pris la décision de décréter la journée de jeudi 28 avril fériée pour permettre à tout le monde de voter, et de prolonger le scrutin jusqu'au vendredi dans 6 des 10 bantoustans.

DIEU BÉNISSE L'AFRIQUE !

Mardi 26 avril, premier jour du scrutin, une minute avant minuit, le drapeau de l'ancienne République d'Afrique du Sud était remplacé par un nouveau drapeau. Un orchestre entonnait le nouvel hymne national sud-africain : *N'Kosi Sikelel i Africa* (Dieu bénisse l'Afrique). A cet instant, l'organisation juridique et administrative issue de l'apartheid disparaissait. L'événement a une portée historique considérable, tout particulièrement pour tous ceux qui, dans le monde entier, luttent contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Partout, en France, les comités du MRAP ont, avec d'autres organisations, célébré l'événement (1).

Les opérations de dépouillement ayant été chaotiques et entachées de multiples contestations de fraude, cinq jours après la clôture du scrutin, les résultats définitifs n'étaient toujours pas connus. Un second décompte a dû être réalisé en parallèle, manuellement. Au Natal, où tous les sondages donnaient l'ANC largement vainqueur, il est de l'avis de tous les observateurs que la victoire de l'Inkatha est due à des fraudes massives. Mais par volonté de préserver le calme, l'ANC a préféré fermer les yeux. Les observateurs étrangers s'étant déclarés satisfaits du déroulement du scrutin, malgré les irrégularités signalées, la Commission électorale a donné l'aval de "libres et honnêtes" à ces élections.

Samedi, les résultats se répartissaient de la façon suivante: **ANC: 62,65 %** (252 sièges sur 400 dans la nouvelle assemblée); **NP: 20,3 %**; **Inkatha : 10,54 %** (43 sièges à l'assemblée nationale).

Le Congrès Panafricain (PAC) et le Parti démocrate (DP) ne passaient pas la barre des 5 % nécessaires pour participer au gouvernement. Mais Nelson Mandela déclarait que l'ANC désirait travailler avec tous les partis, et qu'il entendait faire participer au futur gouvernement d'unité nationale ceux qui n'avaient pas recueilli les 5 %, à la condition qu'ils acceptent le programme de reconstruction et de développement élaboré par l'ANC: création dans les 5 ans de 2,5 millions d'emplois; construction d'un million de logements, électrification de 2,5 millions de foyers; école obligatoire et gratuite; adduction d'eau à moins de 200 mètres de chaque foyer.

Dans les provinces, les résultats des élections ont été très disparates. L'ANC arrive en tête dans 7 des 9 provinces, avec des scores étonnants dans certains endroits, atteignant 80 % dans la région de Johannesburg et dans la province de l'Est-Transvaal, 83 % au Cap-Est, 78 % dans la province du Nord Ouest et 77 % dans l'état libre d'Orange. Au Nord Transvaal, il atteint 89 %. Dans la partie ouest de la province du Cap, le NP (Parti National) atteint 55 %, et l'Inkatha 50,3 % dans le Natal.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

L'ANC a nommé 16 de ses membres pour siéger dans le gouvernement d'unité nationale. Thabo Mbeki, président de l'ANC est nommé au poste de premier vice-président, Joe Modise, ancien commandant de la branche armée de l'ANC à la Défense, Joe Slovo, secrétaire général du Parti communiste, aux Affaires sociales et au Logement, Alfred Nzo, ancien secrétaire général de l'ANC, aux Affaires étrangères, Sydney Mafumadi, membre du Parti communiste, à la Police, Dullah Omar, avocat, à la Justice, Kader Asmal, universitaire, devient ministre des Affaires provinciales, Trévor Manuel, responsable du département économique de l'ANC, ministre au Commerce et de l'Industrie, Mac Maharaj membre du Comité central du Parti communiste, aux Transports, Ahmed Kathrada, un des plus anciens compagnons de Nelson Mandela, y compris en détention, est nommé aux Services correctionnels. Jay Naidoo, dirigeant du COSATU, est nommé ministre sans portefeuille.

Le poste de second vice-président revient de droit à Frédéric De Klerk, tête de liste du parti arrivé en seconde position. Cyril Ramaphosa, pressenti pour le poste de premier vice-président et qui a joué un rôle essentiel dans les négociations, a préféré se consacrer à l'organisation de l'ANC.

ENFIN, LIBRES !

Mandela a été élu à l'unanimité président de ce qui est en train de devenir un nouvel Etat. L'événement est d'une portée historique considérable, en particulier pour tous ceux qui dans le monde entier luttent contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Partout en France, les comités du MRAP ont, avec d'autres organisations, célébré l'événement(1). "Libres enfin !" s'est exclamé lundi 9 mai Nelson Mandela, qui votait pour la première fois de sa vie à l'âge de 76 ans ! Mais si la victoire est incontestable et gagnée au prix de tant de morts et de tant de souffrances, le plus dur peut-être reste à faire. La population noire de ce pays d'Afrique constitue un tiers-monde massivement sous-développé, jeune et impatient. Neuf millions de personnes survivent grâce à l'aide sociale. 18 millions vivent au-dessous du seuil de pauvreté. 64 % de la population noire active n'occupent que 15 % des emplois professionnels, semi-professionnels ou techniques.

L'Afrique du Sud est certes un pays riche, par les immenses ressources minières de son sous-sol notamment; mais c'est un pays où la plus grande misère côtoie le luxe le plus insolent. Le taux de criminalité y est le plus élevé du monde, selon l'ONU. Et "le verrouillage du pouvoir économique est déjà assuré", titrait *le Monde Diplomatique* du mois d'avril.

La réforme agraire et la redistribution des terres seront à l'ordre du jour. Or, le programme de reconstruction de l'ANC garantit toutes les formes de propriété. Que vont devenir les terres qui ont été spoliées? C'est une des plus graves difficultés que le nouveau gouvernement va devoir résoudre. Le legs de l'apartheid est lourd, et les défis sont redoutables pour le nouveau gouvernement. Mais l'Afrique du Sud a de nombreux atouts: ses ressources économiques sont importantes, les programmes d'investissement proposés à l'étranger sont attrayants, et les syndicats sud-africains suffisamment puissants pour rappeler certaines promesses faites à la veille de la consultation électorale.

Et puisque le ton est au libéralisme économique, citons cette question posée par François Gelinet, représentant de Paribas à Johannesburg, dans *La Tribune Desfossés*, journal économique, le 27 avril dernier: "Distribuer un salaire, c'est créer un consommateur; vous connaissez beaucoup de pays susceptibles de gagner 15 millions de consommateurs en cinq ans ?".

Marie-Catherine Andréani
Commission Africaine du MRAP

(1) Lire nos informations pages 6 et 7

HALTE AU GÉNOCIDE AU RWANDA

Le MRAP a appelé à un rassemblement organisé par la Fédération des Travailleurs Africains en France devant l'ambassade du Rwanda le 5 mai dernier. Nous publions ci-dessous l'intervention de Mouloud Aounit lors de ce rassemblement.

UN NAZISME TROPICAL

Ce qui se passe au Rwanda est un génocide: 250000 y ont péri d'après les informations qui nous parviennent. Autant de réfugiés ou plus ont quitté leur pays. Cette tragédie ne peut qu'inspirer à chacun de nous, la révolte, l'écoeurement et la colère. Nous sommes révoltés par l'injustice et l'horreur. Cette horreur qu'on nous sert chaque jour par des images, des photos d'hommes, de femmes, de bébés, de vieillards découpés à la machette, déchirés à la grenade, brûlés vifs, enterrés vivants.

Ces images horribles de réfugiés par milliers, qui fuient la mort, dans un silence effroyable des défenseurs des droits de l'homme. Le dégoût devant l'abandon par la Communauté Internationale qui s'apparente à nos yeux à de la lâcheté. Que font dans ce terrible contexte les organisations comme l'ONU et l'OUA ? Où sont les résolutions ? Que dit la Communauté Internationale ? Où sont les convois humanitaires ?

Ce silence et cette impuissance ne doivent pas nous faire oublier pour autant, la joie de ces marchands de mort, ces vendeurs d'armes qu'on oublie trop souvent.

Colère aussi devant ces clichés, ces stéréotypes xénophobes véhiculés par certains grands médias qui caricaturent la tragédie rwandaise: "ils s'entre-tuent", disent-ils "normal, ce sont des noirs...", "c'est du tribalisme". Nous disons non!

Les droits de l'homme ne se divisent pas. Ce qui se passe au Rwanda a aussi des origines historiques, dont l'une des causes principales a un nom: le colonialisme. C'est lui qui a tracé le sillon des massacres d'aujourd'hui, en divisant les ethnies entre elles, en créant une différenciation sociale et économique entre des individus, ayant la même histoire, la même langue, la même religion, le même vécu, et surtout le même avenir.

Les puissances occidentales, pour mieux asseoir leur pouvoir, se sont servies de cette opposition. Le tribalisme, les haines ethniques ne sont pas une spécificité des pays africains. L'histoire et l'actualité européennes le montrent chaque jour. L'aveuglement occidental est incommensurable. Les puissances occidentales n'ont-elles pas légué aux nouveaux Etats fantoches ceux qui ont dirigé les affaires publiques en pratiquant une répression féroce à l'égard de ceux qui réclament la démocratie en Afrique. Ce ne sont pas les peuples qui ont démocratiquement mis au pouvoir les Amin Dada, les Bokassa, les Eyadéma, les Mobutu et tant d'autres fantoches qui se sont révélés être de féroces dictateurs.

Face à ce drame, comment ne pas s'interroger sur la responsabilité de ces instances, que représentent le FMI et la Banque Mondiale, dans le sort de l'Afrique. Le poids de la dette est énorme. Les intérêts à eux seuls dépassent parfois les PIB de certains pays et chaque jour étranglent les peuples d'Afrique.

Alors, et en remerciant la FETAF d'avoir pris l'initiative de la manifestation de ce soir, notre devoir à chacun d'entre nous est de refuser cette logique qu'on veut nous imposer, de dénoncer cette maladie qui s'apparente à un torticolis en matière des droits de l'homme, qui fait qu'on ne les regarde que d'un côté, que dans un sens. Plus que jamais, chacun d'entre nous et l'opinion publique en général doit se mobiliser pour crier et exiger de la Communauté Internationale et plus particulièrement les puissances étrangères, qui ont depuis longtemps une politique de coopération avec le Rwanda de tout mettre en oeuvre pour que cesse ce nazisme tropical et que la paix soit instaurée.

Plus que jamais, nous devons montrer notre solidarité pour que le Rwanda retrouve les chemins du dialogue, de la

paix, dans un avenir qui ne peut être que pluriel dans l'unité. Plus que jamais enfin l'abolition de la dette s'impose comme une exigence et une urgence absolue. Voilà chers amis, ce que je voulais dire au nom de la Direction du Mouvement contre tous les racismes et l'amitié entre les peuples. Nous comptons sur vous pour que les droits de l'homme, particulièrement en Afrique, ne soient pas oubliés. HALTE AU GÉNOCIDE ET AU SILENCE COMPLICE !

SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION EN MÉDITERRANÉE

La deuxième conférence du Comité pour la Solidarité et la Coopération en Méditerranée s'est réunie au Caire du 18 au 20 mars. Elle a regroupé des ONG de 23 pays. De nombreuses personnalités, comme Tawfik Zayyad, maire de Nazareth, ont participé aux débats durant lesquels sont également intervenues des organisations comme la Ligue Arabe. La France était représentée à cette conférence par le CCFD, le Mouvement de la Paix, le Secours Populaire et le MRAP. La lutte contre les préjugés racistes et les discriminations a été un des thèmes abordés et Alain Callès, pour le MRAP, est largement intervenu autour du thème "racisme, exclusion sociale, exclusion ethnique et revendications identitaires". La nécessité du développement de la coopération entre les pays du Bassin Méditerranéen et en particulier entre ceux des rivages nord et ceux des rives sud, a été réaffirmée, dans un contexte de résolution pacifique des conflits existants dans cette région du monde. Dans ce cadre, la lutte contre les exclusions et le racisme passe par la promotion concrète des Droits de l'Homme en agissant en faveur d'une citoyenneté entière pour tous et dans l'égalité des droits. A l'issue de la conférence, des motions ont été adoptées sur ces thèmes, sans oublier des conflits souvent occultés comme la répression du peuple kurde en Turquie.